

Annexe 3 – INSTRUCTIONS POUR LES OFFRES ET LA SOUMISSION

I. INSTRUCTIONS POUR LES OFFRES

1.1. Offre Technique

L'offre technique doit contenir toutes les informations nécessaires dont GIZ a besoin concernant votre entreprise ainsi que la méthode et l'organisation prévues.

La grille d'évaluation technique (annexe 4) montre les exigences minimales et la pondération des différents critères d'évaluation.

Votre offre technique doit contenir ce qui suit:

1. Présentation de l'entreprise
 - Informations générales, rapport annuel avec chiffre d'affaires réalisé en 2022, 2023 et 2024 pour les services voyages.
 - Informations sur vos expériences avec des services similaires, de préférence avec des organisations/clients internationales, liste des références au cours des 3 dernières années (avec nom des personnes de contact et téléphone valide pour vérification)
2. Information sur article 3 des Termes de Référence
 - Il est obligatoire que tous les services requis dans le tableau Annexe 4 (évaluation technique) soient offerts. Offrir seulement une partie des services minimum requis entraînera le rejet de votre offre comme résultat.
 - Veuillez décrire en détail comment votre entreprise garantit qu'elle offrira les meilleurs prix du marché, y compris la procédure de recherche, les preuves et la procédure d'approbation
 - Veuillez décrire comment vous assurez la Réactivité et Disponibilité demandées
 - Veuillez décrire votre concept de contrôle de qualité et de rapport pour les indicateurs de performance listé en article 8.
3. Informations sur article 7 des termes de référence
 - Un CV à jour de chaque personne de contact désignée et de la personne qui est chargée du contrôle de qualité

1.2. Offre financière uniquement sur les frais de transaction.

Avec la présentation de votre offre, vous êtes d'accord avec notre système de rémunération des frais de transaction.

Veuillez UNIQUEMENT remplir la liste de prix en annexe 3 en indiquant les prix hors taxe en monnaie USD. Les activités de la GIZ en RDC sont exonérées des taxes. Le contrat et toute transaction résultant de cet accord seront effectués en dollar US.

Veuillez noter que seuls les billets réservés et émis assureront les prix offerts et convenus. Les demandes de billets d'avion (réservations individuelles et de groupe), par exemple à des fins d'appel d'offres, ne seront pas rémunérées séparément ! Egalement les changements de réservation ne sont pas sujets à une rémunération.

II. SOUMISSION DES OFFRES

- 2.1. L'Offre doit être transmise par e-mail UNIQUEMENT à l'adresse indiquée dans l'appel d'offres et avant l'heure et la date spécifiées, soit : **CD_Contrats_Quotation@giz.de** .
- 2.2. Les offres reçues après l'heure et la date de soumission ne seront pas prises en considération.
- 2.3. **Les offres doivent être en langue française et contenus dans 2 fichiers PDF, à savoir :**

- Fichier 1 : contient les documents administratifs et toute autre information technique notamment :

- ✓ Présentation de l'entreprise, CV, SOP, etc
- ✓ L'Attestation IATA de votre entreprise en cours de validité ;
- ✓ L'attestation d'agreement en tant qu'agence de voyages en RDC ;
- ✓ Le RCCM ;
- ✓ L'attestation de cotisations CNSS ou preuves de paiement des 3 derniers mois (Octobre, Novembre, Décembre 2024) ;
- ✓ L'attestation fiscale ou preuves de paiement des 3 derniers mois (Octobre, Novembre, Décembre 2024) ;
- ✓ L'Attestation bancaire sur la solvabilité financière de votre entreprise.

En outre, **une grille des critères d'évaluation technique est jointe à la présente afin de vous permettre d'actualiser vos informations sur le plan technique.**

La non-soumission d'un des documents ci-dessus listés constituera un critère de rejet.

- Fichier 2 : contient la liste des prix selon le modèle en annexe 3_Liste des frais de transaction.

- La GIZ se réserve le droit d'entrer en contact avec le(s) soumissionnaire(s) pour clarification ou éventuelles négociations avant conclusion du contrat.

III. ANNULATION DE LA PROCÉDURE D'APPEL D'OFFRES

La procédure d'appel d'offres peut être annulée sans que les soumissionnaires aient droit à des dommages et intérêts.

- (a) lorsqu'aucune Offre correspondant aux conditions de l'appel d'offres n'a été reçue ;
- (b) lorsque la procédure d'appel d'offres a fait l'objet de modifications considérables.

- (c) lorsque les offres ne correspondant pas au devis estimatifs ou que le pouvoir adjudicataire pour des raisons propre ne peut pas adjuger les marchés dans un raisonnable délai.
- (d) lorsque le pouvoir adjudicataire décide pour des raisons internes de refaire l'appel d'offres.

Les Soumissionnaires seront informés sans tarder de l'annulation de la procédure d'appel d'offres par le bureau GIZ, ainsi que des raisons de cette annulation.

IV. CONDITIONS DU CONTRAT

- La date d'entrée en vigueur du contrat cadre sera fixée après finalisation de tout le processus de recrutement. La durée du contrat est 24 (Vingt-quatre) mois.
- Le paiement s'effectuera par la GIZ dans un délai de 15 jours après présentation de la facture conforme.
- Le paiement de prestations de services sera effectué en une seule monnaie soit par chèque ou virement bancaire sur un compte domicilié auprès d'une banque en RD Congo.
- A l'attribution du marché, il est possible que la signature du contrat intervienne après expiration du contrat existant qui est en cours.